

L'État s'engage auprès des territoires

La préfecture et la communauté d'agglomération de Niortais ont signé un nouveau contrat de relance et de transition écologique. Le sixième dans les Deux-Sèvres.

Judi matin, Emmanuel Aubry, préfet des Deux-Sèvres, Jérôme Baloge, président de la communauté d'agglomération du Niortais (Can) et maire de Niort, et Caroline Cayeux, présidente de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ont tous les trois signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE), dans les locaux de la préfecture à Niort.

Réponse économique à la crise sanitaire

L'occasion pour Caroline Cayeux, en déplacement dans les Deux-Sèvres, de présenter l'action du tout jeune établissement public qu'elle préside, ainsi que les objectifs du contrat de relance. « Le rôle de l'ANCT est de conseiller et soutenir les collectivités territoriales dans la réalisation de leurs projets », a-t-elle indiqué. « L'action Cœur de ville, destinée aux villes moyennes et dont Niort a pu bénéficier, en est le parfait exemple », selon cette



Emmanuel Aubry et Jérôme Baloge ont profité de la visite de Caroline Cayeux, présidente de l'agence nationale de la cohésion des territoires, pour entériner le contrat de relance.

(Photo NR, Éric Pollet)

dernière. Tout au long de la matinée, celle qui est aussi maire de Beauvais (Oise) a sillonné la ville, en compagnie d'Emmanuel Aubry et de Jérôme Baloge, pour observer le bilan du dispositif. « Cette visite a permis de visualiser les réussites et ce qu'il faut encore améliorer », a commenté Jérôme Baloge, pour observer le bilan du dispositif. « Cette visite a permis de visualiser les réussites et ce qu'il faut encore améliorer », a commenté Jérôme Baloge. « La signature du CRTE illustre bien cette collaboration entre l'État et les collectivités territoriales », a indiqué Emmanuel Aubry.

Mis en place en parallèle des outils du plan France Relance, les CRTE ont pour objectif d'apporter une réponse économique, notamment via des investissements sur des projets locaux, à la crise sanitaire, tout en favorisant la transition écologique. Ainsi, dans les Deux-Sèvres, six CRTE ont désormais été définis avec les communautés de communes du Thouarsais, du pays de Gâtine, du Bocage Bressuirais, du Haut-Val-de-Sèvre et de Mellois en Poitou. Concernant le contrat signé avec la Can, « il s'articulera autour de dix projets sous maîtrise d'ouvrage de Niort Agglo », précise la préfecture. « huit d'entre eux, représentant près de 19,5 millions d'euros hors taxe, ont fait l'objet d'une demande auprès de l'État, ils seront soutenus à hauteur de 4,7 millions d'euros », indique-t-elle dans un communiqué. « Ce n'est pas une concrétisation mais bien le début de beaux projets », a conclu Emmanuel Aubry.